

PROJET CULTUREL COMPLÉMENTAIRE – 2022-2023

INTITULÉ DU PROJET : FESTIVAL DU COURT MÉTRAGE BRITANNIQUE

ATTENTION FICHE PROJET GLOBAL À ADAPTER DANS ADAGE POUR LA CANDIDATURE DÉPOSÉE

• À RENSEIGNER DANS ADAGE « MONTER SON PROJET », PARTIE



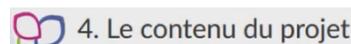
Titre du projet :	FESTIVAL DU COURT MÉTRAGE BRITANNIQUE
Description (résumer brièvement le projet et préciser son inscription dans le parcours de l'élève) :	Découvrir des courts métrages en langue anglaise dans un cinéma le plus proche de l'établissement Projections sur la semaine du 12 au 20 Novembre 2022
Domaines artistiques et culturels (référencés dans ADAGE) :	CINÉMA, AUDIOVISUEL
Partenaire(s) :	Cinémas (à choisir)
	Cinémas du Neubourg, Evreux, Pont-Audemer, Les Andelys, ou Rouen (<i>Verneuil d'Avre et d'Iton et Louviers : en attente de réponse</i>)
Articulation avec un projet du 2d degré	<input checked="" type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON
Établissement(s) 1^{er} degré associé(s) :	

• À RENSEIGNER ET À ADAPTER DANS ADAGE « MONTER SON PROJET », EN FONCTION DE LA CLASSE CANDIDATE, PARTIE



Conseiller pédagogique référent :	Annie DUMONT , Chargée de mission LV
Nombre et niveau·x de classe·s concernés par le projet :	ATTENTION : Informations générales données par la personne ressource. Lors de la candidature, l'école devra indiquer les informations correspondant à la candidature déposée : Toutes les classes de CM1, CM2 et 6èmes 500 places envisagées.
Intervenants (artistes, scientifiques, chercheurs, artisans des métiers de l'art...Préciser pour chacun, les nom, prénom, adresse courriel, compagnie ou structure, n° de SIRET)	Le festival du court métrage britannique est porté par l'association « This is England »

• À RENSEIGNER DANS ADAGE « MONTER SON PROJET », PARTIE



Connaître (compétences travaillées, connaissances complémentaires abordées) :	Découvrir des courts métrages en anglais dans un cinéma de Rouen ou dans une ville euroise (voir ci-dessus). La délocalisation du festival du court métrage britannique permettra à des établissements éloignés de bénéficier de ce projet. Courts métrages en anglais sous titrés français pour des élèves de Cm1, Cm2 et 6èmes. Les élèves découvriront un programme britannique riche et varié de courts métrages à travers des sujets sociaux (intergénérationnel, amitié, adolescence ...) sous trois formes: documentaire, animation, fiction. Un objectif est aussi de faire du lien entre les collègues et les écoles.
Pratiquer : <i>Décrire les temps de pratique artistique et/ou scientifique. Expliciter l'articulation entre la pratique et les connaissances</i>	Une formation de 3h aura lieu le mercredi 12 octobre au matin (lieu à préciser) et les professeurs du second degré seront invités. Un retour des établissements après la projection est à envoyer dans le mois qui suit.
Rencontrer (Préciser les rencontres, directes ou indirectes avec des œuvres artistiques et des objets patrimoniaux, avec des artistes, des artisans des métiers d'art, des professionnels des arts et de la culture..., avec des lieux d'enseignement, de création, de conservation, de diffusion...)	

Informations	<p>Les écoles et collèges candidatent, les demandes sont étudiées, le jour et les horaires sont envoyés aux établissements.</p> <p>Le transport reste à la charge de l'établissement.</p> <p>La DSDEN prend en charge 2 euros (sur 4 euros) pour les entrées des élèves du premier degré public.</p>
Étapes prévisionnelles (<i>En quelques lignes, préciser la progression et les grandes étapes prévisionnelles du projet</i>)	

- À RENSEIGNER DANS ADAGE « MONTER SON PROJET », PARTIE



5. Le budget prévisionnel

ATTENTION : il s'agit du budget par élève → à adapter en fonction du **nombre d'élèves sur le projet**

Dépenses	Recettes
Intervention(s) de professionnel(s) :€ Sorties : 4 euros par élève Frais de fonctionnement : 0..€ Frais de déplacement : A la charge de l'école	Participation de l'école dont la caisse de l'école : 2 euros par élève. (2 euros fois le nombre d'élèves et gratuité pour les accompagnateurs) Subvention demandée à la ville :€ Subvention demandée à la communauté d'agglomération :€ Autres apports : Reste à financer : 2 euros fois le nombre d'élèves